

COMPTE RENDU
DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ
PENDANT L'ANNÉE 1885.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Il y a un mois, j'avais l'honneur de vous rendre compte des travaux de notre Société pendant l'année 1884, la prolongation de la maladie de notre cher Président me force à prendre encore aujourd'hui la parole pour vous entretenir de ceux de 1885 ; c'est avec un pénible regret que j'entreprends cette tâche dont M. Hachette s'acquittait avec autant de distinction que de bonté pour tous ses collègues qui trouvaient toujours dans sa parole aimable et facile les plus agréables encouragements.

Toutefois, ce devoir m'est rendu plus facile par l'analyse que notre excellent Secrétaire a la louable habitude de faire dans chacun de nos procès-verbaux des sujets d'étude dont la lecture remplit nos séances. Répéter cette analyse serait un double emploi, il ne me reste donc plus qu'à vous présenter quelques considérations générales sur la marche de notre Société pendant l'exercice de 1885. Cette année n'a pas été moins féconde que ses devancières et j'ai le ferme espoir que vos travaux seront justement appréciés ; ils témoignent

d'efforts persévérants et leur simple énoncé suffira pour en démontrer l'importance. Ce qui distingue surtout notre Société, c'est l'intérêt et le soin qu'elle apporte à étudier principalement l'histoire de notre arrondissement. Des faits qui, pour l'histoire, paraissent au premier abord ne pas mériter d'être mis au grand jour, prennent, quand on les considère au point de vue d'une simple localité, une importance que l'on ne peut méconnaître en raison de l'attachement si naturel que l'on porte aux lieux que l'on habite ou qui vous ont vu naître, et de plus, sous la plume d'un observateur instruit et sagace, ces faits peuvent servir à éclairer notre histoire générale et à expliquer dans bien des cas des événements d'un ordre particulier dont la cause peut paraître obscure.

Ce sont ces considérations qui vous ont toujours fait admettre dans nos bulletins les copies des pièces inédites que notre regretté M. Rollet compulsait avec tant d'ardeur dans le dédale de nos pièces municipales ; cette année, il nous communiquait des procès-verbaux de délibérations des officiers municipaux de Château-Thierry relatives à un assez grand nombre d'affaires dont quelques-unes offrent un vif intérêt de curiosité ; malheureusement, il n'a pu rencontrer aucune pièce nous donnant la solution qui leur était donnée.

Cette déception arrive souvent aux chercheurs, les dossiers qu'ils dépouillent sont presque toujours incomplets, c'est ce qui est arrivé à M. Mayeux en nous faisant connaître une lettre inédite du malheureux duc d'Enghien relative à une contestation de chasse avec un de ses voisins M. Poechlen, alors qu'il habitait Ettenheim (grand duché de Bade), après le licenciement de l'armée de Condé en 1801. M. Mayeux ne nous dit pas comment a pris fin ce différend, mais la lettre du prince est tellement courtoise et conciliante que l'on peut supposer que tout s'est terminé à l'amiable ; en tout cas, si cette lettre n'a pas trait à un fait historique important, elle nous fait connaître une des faces du caractère d'un person-

nage historique dont le nom se rattache à notre pays par la principauté de Condé-en-Brie.

Une autre lettre inédite que M. Léguillette a tirée des manuscrits, fonds français, de la bibliothèque nationale et qu'il nous communique avec un commentaire parfaitement étudié, nous fait assister de la façon la plus saisissante aux derniers moments du duc d'Alençon, frère du roi Henri III et seigneur de Château-Thierry. M. Corlieu, en 1872, nous avait donné sur la maladie du duc une étude médicale du plus haut intérêt, M. Léguillette nous fait assister à sa mort et la lecture de la lettre que le sr de La Fougère, l'un de ses serviteurs, adresse à un ami le jour même de l'événement nous met en présence de toutes les circonstances les plus intimes qui ont accompagné les derniers jours de la maladie de l'illustre défunt.

En la lisant, on se croirait transporté au château dans la chambre du duc, cette lettre offre des détails tellement précis, elle décrit si minutieusement les phases pénibles par lesquelles a passé le malade que l'on croit être près de son lit. M. Léguillette a fait une véritable trouvaille, et en y joignant le procès-verbal qui a été fait de l'autopsie du corps et le travail de 1872 de M. Corlieu, on peut penser qu'il n'y a plus rien à dire sur les derniers moments du duc d'Alençon.

Et maintenant resterait à trouver l'inventaire, si toutefois il en a été fait, du mobilier, des objets d'art et des richesses que contenait le château, ce serait un précieux document qui compléterait l'histoire du duc. Nous savons en effet que peu de jours après sa mort, la reine mère s'empressa de faire transporter à Paris par bateaux sur la Marne tout le mobilier, les tapisseries et effets précieux qui se trouvaient dans les appartements de son fils. La nomenclature ne pourrait manquer d'en être curieuse, car le duc d'Alençon était un prince prodigue et ami du grand luxe, mais il est à présumer que ce *desideratum* ne sera jamais satisfait, en raison de la précipitation avec laquelle a été fait le déménagement des richesses qu'il laissait au château.

Après avoir parlé de la production de matériaux historiques, il est juste de rendre un hommage complet à ceux d'entre nous qui osent aborder l'histoire proprement dite et à mettre au jour un ouvrage didactique donnant la suite de tous les faits et événements d'une localité avec ses institutions, son origine, ses mœurs, son histoire enfin. Cette voie qui nous a déjà depuis longtemps été ouverte par des collègues que la mort nous a enlevés trop jeunes et dont le souvenir se présente dès qu'il s'agit d'histoire locale, MM. de Vertus et Nusse, a été vaillamment suivie par nos collègues Corlieu et Léguillette. Grâce à leur talent et leur zèle, nous aurons à enregistrer bientôt une nouvelle histoire locale, celle de la commune de Nogent-l'Artaud.

Grâce à leur obligeance, nous connaissons quelques extraits de cet important travail dont M. le Dr Corlieu nous a fait la lecture dans nos séances des mois de janvier, de novembre et décembre. Il nous a parlé du couvent et des abbesses de Nogent, il nous a fait connaître les vastes dépendances de cet établissement religieux, l'Hôtel-Dieu du bourg; il nous a parlé de ses notaires et de ses baillis, et par ces séduisantes promesses, il nous fait désirer de voir bientôt publiée l'histoire entière de Nogent-l'Artaud.

De son côté, M. Blanchard nous a fait une excellente description de l'église et donné la nomenclature des curés qui l'ont desservie, cet exemple sera suivi et nous pouvons espérer que plus d'une commune de notre arrondissement trouvera parmi nous son historien.

Après l'histoire de la commune de Brumetz qu'il nous donnait l'an dernier, M. Douchy fait succéder celle de la commune de Montigny-l'Allier, il la qualifie modestement de simple notice, mais cette notice, s'il tient à son titre, renferme tous les éléments qui conviennent à l'histoire d'une simple localité. M. Douchy n'affecte pas la narration pompeuse des grands écrivains, mais sous une forme simple et correcte et dans un style qui affecte souvent celui de la statistique, il dit tout ce qu'il veut dire; il y a déjà longtemps que M. Hachette

le proposait pour servir d'émule à nos instituteurs, si sa voix avait été entendue, nous aurions dans nos annales la monographie très suffisante de bien des communes de notre arrondissement.

J'ajouterai ici que M. Douchy a poussé jusqu'à nos jours la relation des faits qui intéressent Montigny-l'Allier et que les événements de la guerre de 1870 sont relatés dans son travail avec un soin tout particulier. Il nous dépeint les terreurs des habitants de Montigny et les misères qu'ils eurent à endurer.

Mais Montigny n'était pas la seule localité qui eût à souffrir de cette terrible guerre, tout le département en ressentit les coups plus ou moins funestes, et Château-Thierry, chef-lieu d'arrondissement, fut constamment pendant l'occupation de l'ennemi le centre où les vexations et la tyrannie du vainqueur mirent ses habitants à la plus rude épreuve. M. Encelain, dans une étude qu'il intitule *une Page d'Histoire locale*, en trace un épisode des plus dramatiques ; il nous fait en termes émus le récit d'une ambassade envoyée par la municipalité de Château-Thierry auprès de Jules Favre, alors ministre des affaires étrangères, à l'effet de réclamer son concours auprès du prince de Bismarck afin d'arriver à l'exonération d'une contribution de 175,000 francs réclamée à la ville. M. Encelain et M. Gardeur étaient les ambassadeurs choisis pour cette pénible et dangereuse mission. Conduits par le loueur de voitures Thomas, maître de l'hôtel de l'Éléphant ; ils parviennent à grand peine auprès de Jules Favre dont ils n'obtinrent que des promesses ; la ville dut payer pour obtenir la mise en liberté des trois otages que les Prussiens avaient incarcérés jusque après libération.

Il serait superflu, Messieurs, de pousser plus loin l'analyse de cet émouvant récit que l'on pourra lire dans nos annales, mais il est certain que si la Commission instituée par le Conseil général de l'Aisne poursuit son projet de faire une histoire départementale de la guerre prussienne, le récit de M. Encelain y remplira une douloureuse mais excellente page.

Si l'histoire a ses pages douloureuses, il en est d'autres qui peuvent offrir une compensation ; c'est là le sort des recueils qui, comme le nôtre, comportent la variété des sujets. Tel est le travail de M. Corlieu contenant la biographie de Remard, bibliothécaire sous le premier Empire du château de Fontainebleau, auteur d'un petit poème scatologique bien connu. M. Corlieu, en rendant compte d'une œuvre aussi scabreuse, a su rester dans la juste mesure. Pouvait-il choisir un autre sujet ? Non, son héros est né à Château-Thierry, et en nous faisant connaître la vie d'un littérateur notre compatriote, il a bien fait, puisqu'il l'a fait en termes qui ne pourront éveiller la susceptibilité la plus chatouilleuse.

Je ne veux pas quitter M. Corlieu sans le féliciter d'avoir enrichi nos annales de la géographie ancienne de notre arrondissement. Après nous avoir décrit la Brie en 1872, le Tardenois en 1881, l'Orxois en 1882, il complète cette année son travail par la description de la partie du Valois qui se trouve dans le canton de Neuilly-Saint-Front. La géographie du moyen âge est toujours assez difficile à fixer à cause des changements fréquemment survenus à la suite des mutations de propriété des seigneurs, causées par les héritages, les guerres et les traités. M. Corlieu a donc rendu un véritable service à la science géographique en traitant ce sujet surtout au point de vue du Valois dont les limites ont subi de si fréquentes modifications, aussi c'est autant une page d'histoire qu'un traité de géographie que M. Corlieu nous a donnée.

Le volume de la collection Joursenvault, dont notre Société a fait l'acquisition il y a quelques années, a fourni à M. Moulin le sujet d'une étude presque de circonstance à un moment où l'on s'occupe autant de la question des salaires. Notre vaillant Secrétaire a étudié un compte d'ouvriers qui ont fait en 1402 aux murs du château du côté de la ville des réparations assez importantes, il en profite pour établir des termes de comparaison entre la rétribution des travaux de la fin du xiv^e siècle et la nôtre. C'est ici, à propos du château, qu'il me

paraît convenable d'enregistrer le succès obtenu par M. Morsaline au congrès de la Sorbonne de 1885, où notre collègue a produit les plans par lui relevés de tous les restes de notre vieux château féodal. M. Morsaline ferait une œuvre utile en publiant ses dessins, et je suis certain qu'il trouverait dans notre Société tout le concours désirable pour arriver à ce but. Je ne doute pas que cette publication désirée par tous les archéologues ne contribue d'une manière sérieuse à faire classer sinon le château tout entier, du moins ses parties les mieux conservées au nombre des monuments historiques et assurer par cela même la conservation de restes du moyen âge qui sont une des gloires de la cité à laquelle il a donné son nom.

L'archéologie, cette année, quoique n'ayant donné qu'une seule Notice sur une boucle mérovingienne trouvée à Aiguisy par M. Moreau, n'a pas été complètement délaissée, mais elle n'a donné lieu qu'à un nombre assez restreint de communications dont nos procès-verbaux ont rendu compte ; soyons justes toutefois envers ceux qui se rangent sous sa bannière tels que M. Blanchard qui, outre son étude archéologique sur l'église de Nogent, surveille toujours les fouilles qui se font à la Sablière de Nogent, fouilles dont il nous a donné deux produits, un vase et un scramasaxe de l'époque mérovingienne.

Je ne veux pas terminer cette revue peut-être un peu trop rapide de nos travaux sans constater une tendance qui se rattache au programme des études auxquelles doivent se livrer les académies de province, c'est le choix des matières traitées dans nos annales de 1885, tous les sujets appartiennent à notre contrée. Vous avez compris qu'en faisant revivre les annales de chaque bourg, de chaque hameau, en sauvegardant, autant qu'il est en nous, les monuments et les richesses archéologiques de toute nature qui nous entourent, en gardant la trace et le souvenir des mœurs, des coutumes, du langage de nos populations rurales, en encourageant par notre exemple des études sinon ingrates par leur caractère,

du moins par les frais qu'elles occasionnent, notre compagnie donnait un utile concours au mouvement intellectuel du pays et se créait des titres sérieux à la reconnaissance du monde savant.

Ce n'est pas, Messieurs, que je veuille vous dicter un décret de proscription pour des études qui traiteraient de matières en dehors de nos limites, notre programme est assez large pour permettre à chacun d'entre nous de satisfaire les goûts qui peuvent le porter sur d'autres parties de la science ; nous en avons donné plus d'une preuve et nos annales où la géologie, la médecine, les beaux-arts et même la poésie ont trouvé parfois un bienveillant asile, sont un témoignage bien évident de notre sincère admiration pour toutes les connaissances qui peuvent contribuer au progrès de l'esprit humain.

A. BARBEY..